

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 28 octobre 2020**

Communication n° 38/10.2020

Objet: élargissement des pistes cyclables

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité procédera au printemps prochain au rafraîchissement du marquage de la piste cyclable à la route de Morges et de Rolle. Afin de créer des conditions propices à l'usage du vélo et selon les recommandations du Canton, elle en profitera pour l'élargir à 1.50 m. contre 1.20 m. sur la route de Morges. La ligne actuelle sur la route de Rolle sera simplement rafraîchie. L'élargissement à la route de Morges sera une amélioration notable pour les cyclistes par rapport à la situation actuelle, sans entraver la circulation et la sécurité des voitures et des poids lourds.

Pour des mesures d'économies et éviter des dégâts irréversibles sur le tapis phono-absorbant, l'ancienne bande ne sera pas effacée et continuera à s'estomper avec le temps.

La Municipalité facilite ainsi les déplacements à vélo en modifiant cet aménagement et espère ainsi une meilleure cohabitation entre les divers modes de déplacements.

La Municipalité

Saint-Prex, le 28 octobre 2020/CM – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83